LA FACULTE DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA: UN REGARD HISTORIQUE.

Léon Charette, Université d'Ottawa

M. le Recteur,
Distingués invités spéclaux,
Mesdames, messieurs, chers amis.

C'est pour moi un plaisir et un grand honneur, en même temps qu'un véritable défi, que d'avoir à effectuer ce soit avec vous un “regard historique” succinct mais adéquat sur la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa.

A la recherche d'un style d'apparat qui fut à la hauteur des circonstances, j'ai songé un instant, mais rassurez-vous, un bref instant seulement, à rédiger une présentation qui aurait fait état, avec moulte éloquence, des grands mérites et des réalisations remarquables de la Faculté depuis sa fondation. Mais je me suis rapidement ravisé, ce qui est heureux à plusieurs titres. En premier lieu, parce que mon talent oratoire touche assez facilement à ses limites. Et surtout, parce qu'il n'est pas besoin d'être grand clerc ou diplômé de cette Université, pour comprendre que les faits eux-mêmes sont beaucoup plus éloquents que le récit tout agrémenté que l'on pourrait en faire.

C'est pourquoi, étant revenu à des dispositions plus réalistes, il m'a paru plus approprié de faire très simplement deux choses. D'abord, de rappeler sommairement, dans le style le plus direct et le plus

dépouillé, quelques dates et faits qui ont préparé et jalonné l'histoire de la Faculté. Ensuite, de signaler, par mode de simple esquisse, quelques-unes des caractéristiques de ses programmes d'études à une époque typique qui fut très importante pour moi, et en même temps de rappeler certaines des qualités du personnel enseignant auquel nous voulons ce soir rendre un hommage spécial.

D'abord le survol historique, largement inspiré ou plagié, je le reconnals, de documents officiels ou d'anciens annualres. On nous y rappelle que:

> "Dès les débuts du Collège de Bytown, fondé en 1848 par le premier évêque d'Ottawa Mgr Eugène Guiques, o.m.i., la philosophie figure au programme d'études. (Tandis que) c'est au grand séminaire, conflé lui aussi aux Oblats de Marie immaculée, que se donneront quelques années plus tard, les premiers cours de théologie, jusqu'à la fondation en 1885 du Scolasticat St Joseph.[1]

Mais dès 1886, le Collège obtient de l'Etat sa charte universitaire, et une vingtaine d'années plus tard, soit le 5 février 1889, l'Université d'Ottawa se voit accorder une charte pontificale par le pape Léon XIII. La fondation de la Faculté de Philosophie date donc de la même année. "Les progrès, nous dit-on, furent lents". La Faculté décernera son premier doctorat

---

(1) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p.12

en 1892; puis de 1903 à 1932 elle en décernera 40 autres, dont semble-t-il, “10 en la scale année 1932".[2]

> “Sous l'influence du Cardinal Villeneuve, o.m.i., alors qu'll fut doyen de la Faculté de théologie, les facultés ecclésiastiques... traversaient une période d'intense réorganisation quand furent promulquées, le 24 mai 1932, la constitution apostolique Deux Scientiarum Dominus et les ordonnances... qui précisaient le mode d'application”.[3]
> “Une commission d'études, immédiatement constituée, s'efforça d'adapter règlements et programmes aux exigences des nouveaux décrets”.[4] “Dès le mois de juin 1933, les statuts amendés étalent présentés à Rome”.[5]
> “Le 15 novembre 1934, l'approbation romaine venait sanctionner ce travail de refonte: l'Université d'Ottawa se trouvait (ainsi) la première en Amérique et la quatrième (seulement) dans l'univers à jouir de cette reconnaissance officielle”.[6]

Au cours des années suivantes, les réorganisations se multiplieront. “Les cours ne se donneront plus au Scolasticat St-Joseph mais dans les

---

(2) Document d'archives, 1976, p. 1.

(3) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1958-1962, p. 10.

(4) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1958-1962, p. 10.

(5) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 10.

(6) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 14.

édifices de l'Université".[7] Puis, le désir de "fournir à la jeunesse laïque les avantages d'une formation plus poussée en philosophie, et aussi d'assurer aux étudiants clercs le contact journalier avec ceux qui demain dirigeront la cité,"[8] amènera la création de l'institut de Philosophie, en 1934. Les étudiants laics pourront alors y loger sous un même toit, à l'édifice (aujourd'hui disparu) du 90 rue Wilbrod. Les cours, nous dit-on, se donnaient alors à la salle académique.

> "Une nouvelle étape est ensuite franchie avec la construction en 1937 du Séminaire universitaire. Les Faculté de Théologie et de Droit canon s'y installent, suivies en 1943 de la Faculté de Philosophie."[9] Puis, 1940 voit "la création d'un Diplôme d'études supérieures dans trois sections: philosophie spéculative, morale sociale et histoire de la philosophie". "En 1949, la Faculté offfre un programme de Cours d'été."[10]

Pout ce qui est du nombre d'étudiants, rappelons brièvement ce qui suit:

> Les étudiants laics sont, en 1936-37, au nombre de 17. En 1951, ils étaient une cinquantaine. Et c'est, semble-t-i1, au cours des années 1963-65, que l'inscription des étudiants (clercs et

---

(7) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 14.

(8) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 14.

(9) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 14.

(10) Document d'archives, 1976, p. 1.

laics) fut la plus nombreuse à la Faculté de Philosophie. En 1964-65, sur un total de 265 inscriptions, 146 étaient religieux et clercs, 109 etaient laics (De brèves “recherches” ne m'ont pas permis de déterminer ce qui est arrivé aux 10 étudiants qui manquent à mon total!); en 1965-66, sur un total de 240 étudiants, il y avait 114 laics”.[11]

> “Un autre progrès digne d'être signalé est celui de la bibliothèque spécialisée, qui comptait (en 1960) près de 100,000 volumes, et environ 300 revues de sciences théologiques, philosophiques et de droit canonique. Une dizaine de salles et 200 tables individuelles étaient à la disposition des professeurs et étudiants”. ...La poussée des progrès qu'on vient de dire avait rendu absolument nécessaire (en 1959) l'érection d'un centre pour les Facultés de théologie, de Droit canonique et de Philosophie... Le nouveau pavillion, officiellement inauguré au début de l'année académique 1960-61 prit le nom de Centre Sedes Sapientiae.”[12]

D'autres efforts d'adaptation se poursuivaient en même temps. Ainsi, 1960 avait vu l'établissement d'un département de philosophie et de sciences religieuses à la Faculté des Arts, et, quelques années plus tard, la philosophie devint un département autonome. Mais une époque allait en quelque sorte prendre fin, et une nouvelle ère commencer, avec la restructuration de 1965. C'est à cette date, en effet, qu'entre

---

(11) Document d'archives, 1976, p. 1.

(12) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 14-16.

> “en vigueur “La loi de l'Université d'Ottawa 1965" selon laquelle l'ancienne corporation de l'Université d'Ottawa est maintenue sous le nom d'Université St-Paul, tandis qu'une nouvelle corporation est constituée sous le nom d'Université d'Ottawa”. C'est ainsi qu'apparait “1'établissement d'un complexe universitaire dans lequel les Université St-Paul et Université d'Ottawa se trouvaient fédérées l'une avec l'autre . Et en vertu d'une Convention entre les “deux organismes, (...) le partage des Ecoles et Facultés s'effectua comme suit: l'Université St-Paul conservait les Facultés de Théologie et de Droit canon; la nouvelle Université d'Ottawa par contre se voyait confier toutes les autres Facultés et Ecoles dites “civiles”, y inclus la Faculté de Philosophie.”[13]

C'est dans ce tout nouveau contexte que le Département de philosophie de la Faculté des Arts fut intégré à la Faculté de Philosophie en 1967. Et enfin, dernière date d'une histoire beaucoup plus récente, au moment d'une nouvelle réorganisation en profondeur des structures académiques et administratives de l'Université d'Ottawa, la Faculté de Philosophie fut intégrée comme département à la Faculté des Arts au début de l'année universitaire 1978-79. C'est la structure qui prévaut encore à l'heure actuelle.

This brief but very incomplete historical sketch illustrates better than any argument, I believe, the relentless efforts that were made over the years by the Faculty in order to adapt itself to everchanging

---

(13) Document d'archives, 1976, p. 2.

situations, and to enlarge both its immediate audience and its sphere of influence. However, all this may seem to constitute an approach that is somewhat external to the academic work being done within the walls of the institution.

This is why I believe that it is essential to look also briefly at the programmes of studies that were taught in the Faculty, and at some of the main objectives or intellectual traits that were embodied in those programmes. Their inspiration came partly, of course, from article 29 of the constitution Deus Scientiarum Dominus which states:

> "Scholastic Philosophy will be presented in such a manner that the student will be instructed in a complete and coherent synthesis according to the methods and principles of Saint Thomas Aquinas. In the light of this philosophy, other systems of philosophy will be studied and judged".

The first sentence above explains quite well why the Faculty could write in one of its annual calendars:

> "These directives... have guided the Faculty of Philosophy of the University of Ottawa in the organization of its entire teaching programme. Its curriculum seeks to provide the student with a well-rounded philosophical education in a body of thought that is at once systematic, historical, and critical."[14]

---

(14) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-62, p. 19-21.

The first of these traits cannot but remind one of the famous sentence written by Card. J. H. Newman in his preface to The Idea of a University:

> "I hold very strongly that the first step in intellectual training is to impress upon a (student)'s mind the idea of science, method, order, principle and system; of rule and exception, of richness and harmony".[15]

If Card. Newman's stastement is taken as a true account of what should be done, then it is hard to deny that a philosophical teaching based on the methods and principles of Saint Thomas Aquinas is admirably suited to this purpose.

The second trait, historical, refers to the decidedly open character of the program. Let us recall that from 1934 and on, History of Philosophy was an essential and mayor component of what the constitution Deux Scientiarum Dominus called the "disciplinae principales" (art. 121). Further, as part of the "disciplinae auxilliares" and "speciales", one can see appearing successively in the programm such courses as Political Economy (in 1939) for instance, Physics and Chemistry in 1940, and perhaps most notably, Experimental Psychology.

A typical list of courses taken by a graduate student around the years 1955 to 1965 might include the following: Philosophy of Science, Determinism, Evolution, Knowledge and Freedom, Metaphysics as Wisdom, Philosophy

---

(15) Card. J. H. Newman, The Idea of a University, America Press, New York, 1941, p. 12.

of Art, and a textual study of Aquinas' "De Ente et Essentia". The list would also include several courses in History of Philosophy, among which, courses on Modern Philosophy, Descartes, Kant, Hegel, Marx, English Philosophy from Locke to Hume, William James, Existentialism, Personalism, and Philosophy of History. Then, to all this, you could add perhaps a Reading course on some special author or topic.

The open character of such a list should not be surprising, because, as writes His Holiness Pope John the Second:

> "The philosophy of St. Thomas deserves to be attentively studied and accepted with conviction by the youth of today by reason of its spirit of openness and of universalism, characteristics which are hard to find in many trends of contemporary thought".

And the Pope goes on to explain:

> "The basis and source of this openness lie in the fact that the philosophy of St. Thomas is a philosophy of being, that is, of the "act of existing" (action essendi)".[16]

The third trait of the program described above was "critical", by which is meant thoroughness, and personal, critical evaluation and discussion. To this objective, I believe, one can relate, at least partly, some aspects of the academic organization of the

---

(16) John Paul II, Two Lectures on St. Thomas Aquinas, Jacques & Raissa Maritain Institute, Timon Hall, Niagara University, p. 218.

programms and the stringent requirements for the obtention of degrees, from the level of the Baccalaureate in Philosophy, up to the level of the Ph.D.

For each degree, there was a written exam to be taken in each subject matter, plus a written comprehensive exam of at least three hours on thematic philosophy, supplemented by an oral exam of 30 minutes to 1 hour before a board of examiners made up of 3 to 5 members. A further comprehensive exam in History of Philosophy was added in 1963 for the degree of Licentiate in Philosophy.

Perhaps then it would be accurate to say that these were fairly stringent requirements; and it would seem to me, at any rate, that they were meant to indicate a fairly high degree of Intellectual achievement. But it does not stop there, for as one of the Faculty calendars goes on the explain:

> "Such a programme is vividly concerned with developing in the student a desire, for personal research and reflection".[17]

To these ends correspond more especially the usual requirements applying to the writing of a thesis for the obtention of the degrees either of Master of Philosophy or Doctor of Philosophy.

Sans doute, un programme aussi complexe et ambitieux aurait eu peu de chance de succès s'il n'avait été pris en charge, au cours de plusieurs décennies, par une succession remarquable de doyens et de professeurs.

---

(17) Annuaire de la Faculté de Philosophie, 1960-1962, p. 21.

Et c'est de ces derniers que je voudrais dire un bref mot avant de terminer.

Car, ceux qui, comme moi, sont passés par la Faculté de Philosophie pour leurs études de baccalauréat ou leurs études supérieures, ne peuvent manquer de se souvenir avec gratitude et admiration du haut niveau de compétence, d'intégrité intellectuelle, de rigueur de pensée en même temps que d'ouverture d'esprit qu'ils ont rencontré chez leurs professeurs. A quoi i1 faut encore ajouter l'immense talent pédagogique de tel professeur devant donner un enseignement trilingue (latin, français, anglais), par exemple, ou l'initiative de tels autres prenant une part active à la création de l'Association canadienne de philosophie en 1957, ou le dévouement iniassable d'un certain bibliothécaire, ou encore les publications importantes de plusieurs et les contributions nombreuses d'articles (notamment à la Revue de l'Université d'Ottawa), une direction amicale mais ferme dans les projets de recherche, une disponibilité enfin, qui de la part de tous, ne s'est jamais démentie.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le recteur et chers amis, i1 n'est que juste que nous soyons réunis ici ce soir, pour rendre à tous ces professeurs, un hommage qu'ils ont si largement mérité.